

REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
(Séance Publique)

Le lundi 12 juin 2023, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Date limite de remise des prospectus *	Observations	Heure limite de remise des offres
62/2023	Travaux de réalisation de la station de pompage SP MZ2 et sa conduite de refoulement	55 933 740,00	840 000,00	30/05/2023	12/06/2023 à 10 :30	Dépôt électronique obligatoire	10 :30
63/2023	Fourniture des surpresseurs d'air de la STEP AOURIR	831 120,00	12 200,00	-	12/06/2023 à 11 :00	Réservé PME	11 :00
64/2023	Renforcement de la station de pompage des eaux usées Tarrast : Génie civil et équipements	3 833 220,00	57 500,00	30/05/2023	12/06/2023 à 11 :30	Dépôt électronique obligatoire	11 :30

Le mardi 13 juin 2023, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Observations	Heure limite de remise des offres
65/2023	Maintenance préventive et corrective de la station de traitement des eaux usées M'zar	540 000,00	8 100,00	30/05/2023	Réservé PME	09 :30
66/2023	Travaux d'équipement en réseau d'assainissement des centres Aourir et Tamraght – 9 ème tranche	20 740 548,00	312 000,00	30/05/2023	Dépôt électronique obligatoire Réservé PME	10 :00
67/2023	Fourniture du matériel consommable et réactifs pour les laboratoires.	348 328,80	5 300,00	-	Réservé PME	10 :30
68/2023	Travaux d'assainissement liquide du centre Tighmi, Province de Tiznit	13 215 202,20	199 000,00	30/05/2023	Dépôt électronique obligatoire Réservé PME	11 :00
69/2023	Travaux d'assainissement liquide du centre Ait Taleb, relevant de la commune Tamaloukte, Province Taroudannt-Première tranche	3 513 450,00	53 000,00	30/05/2023	Dépôt électronique obligatoire Réservé PME	11 :30

Le lundi 10 juillet 2023, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Observations	Heure limite de remise des offres
70/2023	Assistance aux interventions et à la maintenance du réseau et des installations d'eau potable et d'assainissement liquide dans le Grand Agadir	22 320 000,00	335 000,00	Dépôt électronique obligatoire	14 :30

*Les prospectus prévus à l'article 19 du règlement de consultation doivent être présentés dans un pli fermé séparément des dossiers de la soumission.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Département Approvisionnement et Moyens Généraux au siège de la RAMSA à l'adresse suivante : Régie Autonome Multi-Services d'Agadir, Rue 18 Novembre, Quartier Industriel Agadir, BP 754, Tél : 05-28-82-96-00/05-28-22-30-30, Fax : 05-28-22-01-15. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur la dite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Pour les appels d'offres dont l'estimation est supérieure ou égale à 2 millions de Dirhams TTC, les concurrents sont tenus de présenter les offres par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Pour les autres appels d'offres, les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.